

La MSA déploie des actions de dépistage du cancer colorectal auprès de la population agricole et rurale

Info presse
22/03/2024

Dans le cadre de Mars Bleu, mois de mobilisation contre le cancer colorectal, la MSA s'associe à l'Institut national du cancer et déploie une nouvelle campagne d'information afin d'inciter ses ressortissants âgés de plus de 50 ans à se faire dépister pour le cancer colorectal.

Deuxième cancer le plus meurtrier en France, le cancer colorectal se guérit dans 9 cas sur 10 lorsqu'il est dépisté tôt. C'est pourquoi la MSA recommande à tous ses ressortissants âgés de 50 à 74 ans de réaliser un dépistage tous les 2 ans, et ce même s'ils ne présentent aucun symptôme ni antécédents.

Un kit de dépistage à domicile gratuit

Depuis le 1^{er} mars 2022, toute personne éligible invitée au dépistage du cancer colorectal peut recevoir gratuitement un test de dépistage à domicile.

→ **Pour commander son kit de dépistage, rendez-vous sur jefaismondepistage.e-cancer.fr.**

Fiable, simple, rapide et indolore, le test de dépistage du cancer colorectal se réalise chez soi et est pris en charge à 100% par la MSA, sans avance de frais.

Les personnes concernées peuvent également récupérer leur kit auprès de leur médecin à l'occasion d'une consultation, ou auprès de leur pharmacien.

Une campagne d'information et de prévention adaptée aux besoins propres de sa population

En complément de l'envoi de plus de 600 000 courriers d'invitation au dépistage du cancer colorectal, la MSA déploie dès le 25 mars une campagne nationale d'entretiens motivationnels personnalisés auprès des personnes éligibles mais n'ayant pas encore effectué ce dépistage.

Réalisés par des infirmiers diplômés d'Etat spécifiquement formés, ces entretiens téléphoniques d'une durée d'environ 15 minutes viennent renforcer la campagne d'invitation au dépistage du cancer colorectal. Le dispositif sera également reconduit en septembre 2024.

Retrouvez toutes les informations relatives au dépistage du cancer colorectal et commandez votre test de dépistage sur jefaismondepistage.e-cancer.fr et msa.fr.

A propos de la MSA

Avec 28,1 milliards de prestations versées à 5,2 millions de bénéficiaires, la MSA, deuxième régime de protection sociale en France, se distingue par son organisation en guichet unique. Elle assure la couverture sociale de l'ensemble de la population agricole - exploitants, salariés (d'exploitations, entreprises, coopératives et organismes professionnels agricoles), employeurs de main-d'œuvre - et des ayants droit. La MSA développe des actions de promotion de la santé grâce à des entretiens motivationnels proposés dans le cadre de son dispositif phare « les Instants santé ». Elle contribue au renforcement de la prévention et la promotion de la santé, à la résorption des inégalités d'accès aux soins et à la santé dans les territoires ruraux et à garantir la qualité et la pertinence de la prise en charge du parcours de santé. En 2022, la MSA a accompagné la création de 80 Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) et 39 Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP).